

Monsieur Stéphane VALOUR
Adjoint Directeur des Ressources Humaines
Directeur des Relations Sociales Orano Cycle La Hague

Monsieur Alain MATHIEU
Directeur des Relations Sociales Orano Cycle

Orano Cycle SA
Etablissement de la Hague
Bâtiment Administratif
Beaumont-Hague
50444 LA HAGUE Cedex

Objet : Demande officielle de négociations locales, et distinctes, sur la parentalité et la prise de fonction en intérim.

Messieurs,

En préambule, nous souhaitons établir que la section SUD Orano Cycle La Hague souhaite une relation constructive et apaisée dans un souci de dialogue social de qualité. Nous avons signifié cette volonté dès le lendemain des élections.

Orano Cycle a pour ambition de porter un dialogue social de haute qualité pour le bien de ses salariés et de l'entreprise. SUD porte les mêmes ambitions.

SUD Orano Cycle, représentatif sur l'établissement de La Hague, dépose une demande officielle de négociations locales sur les thèmes spécifiques de la parentalité et de la prise de fonction en intérim.

Sur le thème de la parentalité :

Il est désormais établi qu'Orano Cycle La Hague arrête la réservation de places en crèche pour ses salariés. Si nous regrettons cette décision et ses conséquences, nous sommes persuadés qu'elle ne symbolise pas la place que souhaite accorder Orano Cycle à la parentalité.

De nombreux membres de la section SUD ont participé aux entretiens collectifs sur le "projet industriel" du site. Le questionnaire que déroule le cabinet externe pour alimenter les débats ne laisse aucune place au sujet de la parentalité. Nous ne faisons là aucun reproche, mais cela confirme qu'**il faut traiter ce thème de manière spécifique.**

Le site de la Hague sait porter des sujets spécifiques jusqu'à la conclusion d'accord gagnant-gagnant. Nous pouvons par exemple citer l'accord donnant la possibilité de temps partiel à 80% pour les 5*8 dans le cadre d'un congé parental d'éducation.

SUD Orano Cycle estime qu'un accord spécifique à la parentalité, sous tous ses angles, serait de nature à améliorer l'équilibre vie professionnelle/vie privée de nombreux salariés. Cela profiterait à l'entreprise.

Le rajeunissement du site, lié à un taux important d'arrivées/départs, nous impose de porter ce sujet de façon concertée rapidement.

Sur le thème de la prise de fonction en intérim :

SUD Orano Cycle a conscience des grandes difficultés sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) que rencontre le site. Il n'en demeure pas moins la possibilité d'amélioration en discutant de problématiques bien ciblées.

Il y a sur le site une augmentation très importante du recours à la prise de fonction par intérim. Malheureusement, ce recours n'est pas encadré.

Sans être exhaustif, opérateurs, référents techniques, adjoints-chef-de-quart (et les fonctions équivalentes nommées différemment) sont appelés à prendre en intérim une fonction hiérarchique d'un "cran*" supérieur.

Les absences (congés, formations, maladies) font que c'est une fonction "deux crans" au dessus que le salarié doit assumer ! (Exemple : un suppléant superviseur qui passe par intérim superviseur doit alors assumer aussitôt la fonction de chef de quart régulièrement !).

* Nous avons choisi le terme "cran" pour ne pas faire d'amalgame sur les niveaux du type N+1, N+2, etc.

Un accord permettrait d'encadrer nos pratiques et donnerait une vision claire de la situation à l'ensemble des salariés concernés ou qui seront concernés. Cela permettrait également une amélioration très nette de la reconnaissance.

Bien cordialement,

Eric GYURJAN, secrétaire de la section syndicale SUD Orano Cycle de La Hague

copie: Mesdames LENOEL et ROBIN, Relations Sociales La Hague, Madame la secrétaire de section CGT et Messieurs les secrétaires de section FO, CFDT et CFE/CGC.

